

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1717

14 août 2007

SOMMAIRE

Aerium Opportunity I Capital S.à r.l.	82402	JPMorgan Asset Management Holdings (Luxembourg) S.à r.l.	82416
AMCI ConsMin (Lux) S.à r.l.	82370	LA-69 S.A.	82391
Bonlanden S.à r.l.	82403	Land TLC S.A.	82389
Calzedonia Finanziaria S.A.	82376	LDV Opportunity I Capital S.à r.l.	82402
CDRD Investment (Luxembourg) III S.à r.l.	82415	Le Premier 3 GP S.à r.l.	82392
Central Asian Flour S.A.	82389	Linguart Invest S.A.	82385
Choubail S.à r.l.	82380	Medicis Finance S.A.	82392
CNH Europe Holding S.A.	82383	Mercury Interactive Luxembourg S.A. ...	82380
CNH International S.A.	82383	Montevideo Invest S.A.	82391
Compagnie Internationale du Verre - CI- VER - S.A.	82384	Mortgage Backed Investments S.A.	82390
Daher International Development S.A. ..	82414	Parnassa Invest S.A.	82385
Deco Cleas S.à r.l.	82382	Paumarver HOLDING s.a.	82385
Delta Management Luxembourg S.A.	82378	Pinguim S.à r.l.	82414
E.D.T. S.A.	82388	Plethore S.A.	82382
Element Six Abrasives S.A.	82377	Poltec International S.A.	82391
Element Six S.A.	82376	Realys Ré S.A.	82411
Euroconstruction Investment (ECI) S.A.	82391	RED-Real Estate Developments S.A.	82388
Euroconstruction Investment (ECI) S.A.	82392	RED-Real Estate Developments S.A.	82388
Europa Development S.A.	82390	Royal Flush S.A.	82388
Farton Holdings S.A.	82384	S.A.B.B. 2002 S.A.	82379
Farton S.A.	82383	Salwa	82387
Fendi S.A.	82386	Sanitaire Art et Bains S.A.	82382
Financière de Diekirch	82389	San Marino Investment International	82387
Fisogest S.A.	82377	Sapori & Gusti S.à r.l.	82389
Fitness Balance Sàrl	82386	Selgest S.A.	82385
Gioca S.A.	82382	Smart City S.A.	82381
Global International Trade S.A.	82390	Sojac Distribution S.A.	82380
Grands Crus Holdings Sàrl	82381	Storm B Holdings S.à r.l.	82378
Groupinvest International S.A.	82383	Stratège S.A.	82379
HSH Luxembourg Coinvest S.à r.l.	82392	Tecnosistemi Holding S.A.	82391
Immolys S.A.	82379	Tecuman S.A.	82415
Induno S.A.	82384	Valex S.A.	82414
Infigest S.A.	82386	Vartema S.A.	82390
		Venturepart S.A.	82416
		White House S.A.	82381

AMCI ConsMin (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 129.420.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-second day of May.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

AMCI ConsMin (CAYMAN) L. P., a limited partnership constituted and existing under the laws of Grand Cayman, registered with the registrar of Limited Partnerships of Cayman Islands under the number 19209, with its registered office at Walkers House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9001, Cayman Islands,

duly represented by Mrs Sophie Zintzen, lawyer, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, by virtue of a proxy under private seal, given in Luxembourg, on April 27, 2007.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the notary to state the following articles of incorporation of a limited liability company governed by the relevant laws and the present articles:

Title I: Form - Name - Duration - Registered office - Purpose

Art. 1. There is hereby formed a «société à responsabilité limitée» under the name of AMCI ConsMin (LUX) S.à r.l. (hereinafter the «Company») which will be governed by Luxembourg laws, in particular the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended and by the present Articles of Incorporation.

Art. 2. The Company is established for an unlimited period.

Art. 3. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its members and to any other place in Luxembourg-City by means of a resolution of the board of managers.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of managers.

Art. 4. The object of the Company is the taking of participating interests, in any form whatsoever, in other companies either Luxembourg or foreign, as well as the ownership, management and development of such participating interests.

The purpose of the Company is, in particular, the acquisition of any type of securities, whether negotiable or not, stock, bonds, debentures, notes and other securities, including those issued by any Government or any other international, national or local authority, and of any rights attached thereto, either by way of purchase, contribution, subscription, option or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner. Moreover, the Company may proceed to the acquisition and development of connected patents and licences.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, convertible bonds and debentures. The Company may grant any assistance, loan, advance, or guarantee to the companies in which it has a direct or indirect participating interest, or to companies being part of the same group of companies as the Company.

The Company may further carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any form whatsoever in any enterprise or any private corporation as well as to the administration, management, control and development of these participating interests.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial and financial operations, which it may deem useful to enhance or to supplement its purpose.

Title II: Capital - Units

Art. 5. The subscribed capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by ten thousand (10,000) corporate units with a nominal value of one Euro twenty-five cent (EUR 1.25) each.

Art. 6. Any regularly constituted meeting of members of the Company shall represent the entire body of members of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the operations of the Company.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of members duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The capital and other provisions of these articles of incorporation may, at any time, be changed by the sole member or by a majority of members representing at least three quarters (3/4) of the capital. The members may change the nationality of the Company by an unanimous decision.

If all of the members are present or represented at a meeting of members, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 7. Each unit is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

The Company will recognize only one holder per unit; in case a unit is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that unit until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

Each unit gives right to one fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of units in existence.

Art. 8. If the Company has only one member, this sole member exercises all the powers of the general meeting.

The decisions of the sole member which are taken in the scope of the first paragraph are recorded in minutes or drawn-up in writing.

Also, contracts entered into between the sole member and the Company represented by him are recorded on minutes or drawn-up in writing. Nevertheless, this latter provision is not applicable to current operations entered into under normal conditions.

Art. 9. If the Company has at least two members, the corporate units are freely transferable between the members.

The unit transfer inter vivos to non-members is subject to the consent given in a general meeting of members representing at least three quarters (3/4) of the Company's capital.

In the case of the death of a member the unit transfer to non-members is subject to the consent of owners of units representing no less than three quarters (3/4) of the rights held by the surviving members. In this case, however, the approval is not required if the units are transferred either to heirs entitled to a compulsory portion or to the surviving spouse.

Art. 10. Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of the sole member or of one of the members will not bring the Company to an end.

Art. 11. For no reason and in no case, the creditors, legal successors or heirs are allowed to seal assets or documents of the Company.

Title III: Administration

Art. 12. The Company shall be managed by one or several managers, who need not to be members of the corporation.

The managers are appointed and removed by the general meeting of members, which determines their powers, compensation and duration of their mandates.

Art. 13. The board of managers may choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the members.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the hour set for such a meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing by letter, telefax or email of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing by letter, telefax or email another manager as his proxy.

Votes may also be cast in writing by letter, telefax or email.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions voted at the managers' meetings.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two managers.

Art. 15. The board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition on behalf of the Company in its interests.

All powers not expressly reserved by law or the present articles to the general meeting of members fall within the competence of the board of managers.

The board of managers may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, with prior consent of the general meeting of members,

to any manager or managers of the board or to any person or to any committee (the members of which need not to be managers) deliberating under such terms and with such powers as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any person who need not to be manager, appoint and dismiss all officers and employees, and fix their emoluments.

Art. 16. Towards third parties the Company is validly bound by the joint signature of 2 (two) managers or by the single signature of the sole manager, or by single signature of any person(s) to whom such signatory power shall be delegated by the board of managers.

Art. 17. In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible for the obligations of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the correct performance of their duties.

Art. 18. The accounting year of the Company shall begin on January 1 of each year and shall terminate on December 31, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on December thirty-first of the year two thousand and seven.

Art. 19. The annual accounts are drawn up by the managers as at the end of each fiscal year and will be at the disposal of the members at the registered office of the Company.

Out of the annual net profits of the corporation, five percent (5%) shall be placed into the legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the share capital of the Company.

The general meeting of members, upon recommendation of the managers, will determine how the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the managers,
2. These accounts show a profit including profits carried forward,
3. The decision to pay interim dividends is taken by an extraordinary general meeting of the members,
4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

Title IV: Winding up - Liquidation

Art. 20. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of members effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Art. 21. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and Payment

All the corporate units have been entirely subscribed by AMCI ConsMin (CAYMAN) L.P., prenamed, and have been fully paid up by a contribution in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) is as of now at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 183 of the law of August 10, 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,800.-.

Resolutions of the sole member

The prenamed sole member, represented as here above stated, representing the entire subscribed capital, has immediately taken the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 9, rue Sainte Zithe, L-2763, Luxembourg.
2. The number of managers is set at 1 (one).
3. The company ATC MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.à r.l., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered under the number R. C. Luxembourg B 103.336, with its registered office at 9, rue Sainte Zithe, L-2763, Luxembourg is appointed sole manager for an undefined duration.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a German version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the German text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the German version:

Im Jahre zweitausendundsieben, am zweiundzwanzigsten Mai,

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Frieders, mit Amtssitz in Luxemburg, Grossherzogtum Luxemburg,

Ist erschienen:

die Gesellschaft AMCI ConsMin (CAYMAN) L.P., eine «Kommanditgesellschaft» eingetragen im Handelsregister Cayman Islands unter der Nummer 19209, gegründet gemäss dem Recht der Grand Cayman Insel, mit Gesellschaftssitz in Walkers House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9001, Cayman Islands,

vertreten durch Frau Sophie Zintzen, Jurist, mit Berufsadresse in L-2320 Luxemburg, 69, boulevard de la Pétrusse, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmachterteilung, ausgestellt in Luxembourg am 27. April 2007.

Die Vollmacht bleibt nach ne varietur Unterzeichnung durch die erschienene Person und den unterzeichneten Notar dieser Urkunde zum Zwecke der Einregistrierung beigegeben.

Die Komparentin, vertreten wie vorgeannt, ersuchte den unterzeichneten Notar, die Satzung einer von ihnen zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung («société à responsabilité limitée») gemäss dem geltenden Recht und den vorliegenden Artikeln aufzunehmen.

Titel I: Form - Name - Dauer - Gesellschaftssitz - Gesellschaftszweck

Art. 1. Hiermit wird eine Gesellschaft in Form einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), unter der Bezeichnung AMCI ConsMin (LUX) S.à r.l., die dem derzeitigen geltenden Recht, namentlich dem Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, wie abgeändert gegründet, die der folgenden Satzung unterliegt.

Art. 2. Die Dauer der Gesellschaft ist unbeschränkt.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg-Stadt.

Der Sitz der Gesellschaft kann an irgendeinen Ort innerhalb des Grossherzogtums Luxemburg durch Beschluss der Gesellschafter-versammlung verlegt werden. Niederlassungen oder andere Büros können sowohl in Luxemburg als auch im Ausland durch die Geschäftsführung eröffnet werden.

Art. 4. Zweck der Gesellschaft ist es, Beteiligungen, jedweder Art an anderen Gesellschaften, sei es luxemburgischen oder ausländischen, zu halten, sowie die Ausübung der Eigentümerrechte, die Betreuung und die Weiterentwicklung dieser Beteiligungen.

Der Gesellschaftszweck ist insbesondere, der Erwerb jeder Art von Wertpapieren, seien sie übertragbar oder nicht, Aktien, Anteilen, Anleihen, Schuldverschreibungen, Schuldscheinen und anderen Papieren, einschliesslich derer, die durch eine Regierung oder eine andere internationale, nationale oder örtliche Behörde herausgegeben werden, und aller dazu gehörigen Rechte, sei es durch Kauf, Einlage, Zeichnung, Kaufoption oder in jeder anderen Weise, als auch die Übertragung mittels Verkauf, Tausch oder durch jede andere Weise. Zudem kann die Gesellschaft verbundene Patentrechte und Lizenzrechte erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft kann in jedweder Form leihen und Anleihen, wandelbare Anleihen und Schuldverschreibungen ausgeben, sofern sie nicht öffentlich angeboten werden. Die Gesellschaft kann den Gesellschaften an denen sie direkt oder indirekt beteiligt ist oder Gesellschaften, die derselben Gesellschaftsgruppe wie die Gesellschaft angehören, jede Art von Unterstützung, Darlehen, Vorschuss oder Sicherheit gewähren.

Die Gesellschaft kann ferner alle Rechtsgeschäfte vornehmen, die direkt oder indirekt den Erwerb von Beteiligungen, in jedweder Form an jedem Unternehmen oder jeder Personengesellschaft als auch die Verwaltung, Kontrolle, und Verwertung dieser Beteiligungen betreffen.

Die Gesellschaft kann sämtliche kaufmännische, industrielle oder finanzielle Geschäftsvorgänge durchführen, die geeignet sind den Gesellschaftszweck zu fördern oder zu unterstützen.

Titel II: Gesellschaftskapital und Gesellschaftsanteile

Art. 5. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt EUR 12.500,- (zwölf tausend fünf hundert Euro), eingeteilt in 10.000 (zehn tausend) Geschäftsanteile zu je EUR 1,25 (ein Euro fünfundzwanzig Cent).

Art. 6. Jede ordnungsmässige Gesellschafterversammlung wird die Gesamtheit der Gesellschafter der Gesellschaft vertreten. Sie wird die weitestgehenden Befugnisse haben, alle Handlungen bezüglich der Geschäfte der Gesellschaft anzuordnen, zu vollstrecken oder zu ratifizieren.

Sofern das Gesetz nichts Gegenteiliges vorsieht, werden die Beschlüsse der ordnungsgemäss einberufenen Gesellschafterversammlung per einstimmigem Beschluss der anwesenden und abstimmenden Gesellschafter angenommen.

Das Stammkapital sowie die Artikel dieser Satzung können zu jeder Zeit durch Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder per Beschluss einer Mehrheit der Gesellschafter die mindestens drei Viertel (3/4) des Stammkapitals repräsentieren

geändert werden. Die Änderung der Nationalität der Gesellschaft kann ebenfalls durch den einstimmigen Beschluss der Gesellschafter herbeigeführt werden.

Falls alle Gesellschafter bei der Gesellschafterversammlung anwesend oder vertreten sind und falls sie erklären, dass sie über die Tagesordnung informiert wurden, kann die Gesellschafterversammlung ohne vorherige Einberufung abgehalten werden.

Art. 7. Jeder Geschäftsanteil berechtigt zur Abgabe einer Stimme bei einer ordentlichen und ausserordentlichen Gesellschafterversammlung.

Die Gesellschaft wird nur einen einzigen Eigentümer pro Geschäftsanteil anerkennen; falls ein Geschäftsanteil im Besitz von mehr als einer Person ist, hat die Gesellschaft das Recht die Ausübung aller Rechte des betreffenden Geschäftsanteils aufzuheben, bis dass eine Person als alleiniger Eigentümer in den Beziehungen mit der Gesellschaft benannt wurde.

Jeder Geschäftsanteil berechtigt zur Zuteilung des erzielten Gewinnes der Gesellschaft im direkten proportionalen Verhältnis zu den bestehenden Geschäftsanteilen.

Art. 8. Wenn die Gesellschaft nur einen Gesellschafter hat, übt dieser Alleingesellschafter die Funktion der Gesellschafterversammlung aus.

Die Entscheidungen des Alleingesellschafters, welche im Rahmen des ersten Absatzes getroffen werden, sind in ein Protokoll aufzunehmen oder schriftlich abzufassen.

Weiterhin werden Verträge, die zwischen dem Alleingesellschafter und der durch den Alleingesellschafter vertretenen Gesellschaft geschlossen werden, schriftlich abgefasst. Nichtsdestotrotz ist diese letzte Bedingung nicht anwendbar auf laufende Geschäfte die unter normalen Bedingungen eingegangen werden.

Art. 9. Wenn die Gesellschaft mindesten zwei Gesellschafter hat, sind die Geschäftsanteile frei unter Gesellschaftern übertragbar.

Die Übertragung von Geschäftsanteile an Nicht-Gesellschafter ist abhängig von der Zustimmung von Gesellschaftern die mindestens drei Viertel (3/4) des Stammkapitals repräsentieren, gegeben in einer Gesellschafterversammlung.

Im Todesfall eines Gesellschafters ist die Übertragung von Geschäftsanteilen an Nicht-Gesellschafter abhängig von der Zustimmung von Gesellschaftern die nicht weniger als drei Viertel (3/4) der Rechte der verbleibenden Gesellschafter repräsentieren. In diesem Fall ist die Genehmigung nicht erforderlich, wenn die Übertragung an Pflichtteilsberechtigte oder den überlebenden Lebenspartner erfolgt.

Art. 10. Konkurs und Insolvenz eines oder mehrerer Gesellschafter haben nicht die Beendigung der Gesellschaft zur Folge.

Art. 11. Gläubiger oder Rechtsnachfolger der Gesellschafter können in keinem Fall Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder Gesellschaftsdokumenten stellen.

Titel III: Geschäftsführung und Prüfung

Art. 12. Die Geschäftsführung besteht aus einem oder mehreren Geschäftsführer, die nicht Gesellschafter der Gesellschaft sein müssen.

Der Geschäftsführer/ Rat der Geschäftsführer wird durch Beschluss der Gesellschafterversammlung bestellt und abberufen, welche ihre Befugnisse, Vergütungen und die Dauer ihres Mandates festsetzt.

Art. 13. Die Geschäftsführung kann unter ihren Mitgliedern einen Vorsitzenden wählen. Sie kann weiterhin einen Sekretär wählen, der nicht Geschäftsführer sein muss und der verantwortlich für das Halten der Protokolle der Sitzungen der Geschäftsführung und der Gesellschafter ist.

Die Geschäftsführung kommt auf Einberufung durch den Vorsitzenden oder zwei Geschäftsführer zusammen und zwar am Ort, der in der Einberufung der Sitzung genannt ist.

Schriftliche Einberufungsschreiben zu jeder Sitzung der Geschäftsführung müssen allen Geschäftsführern mindestens vierundzwanzig Stunden vor dem Zeitpunkt der Abhaltung der Sitzung zugestellt werden, ausser in dringenden Fällen, wobei dann die Art des Dringlichkeitsfalles in dem Einberufungsschreiben genannt werden muss. Auf die Einberufung kann schriftlich oder per Fax oder E-mail durch jeden Geschäftsführer verzichtet werden. Gesonderte Einberufungsschreiben sind nicht notwendig bei individuellen Sitzungen, die zu Zeiten und an Orten gehalten werden, welche aus einem Zeitplan hervorgehen, welcher vorher durch einen Geschäftsführungsbeschluss genehmigt wurde.

Jeder Geschäftsführer kann sich bei jeder Sitzung vertreten lassen, indem er schriftlich oder per Telefax oder E-mail einen anderen Geschäftsführer zum Vertreter bestellt.

Abstimmungen können auch schriftlich oder per E-Mail, Telegramm, Telex oder Fax durchgeführt werden.

Die Geschäftsführung kann nur wirksam beraten und handeln, wenn mindestens eine Mehrheit von Geschäftsführern auf der Sitzung anwesend oder vertreten ist. Die Entscheidungen werden durch eine Mehrheit der auf einer Sitzung anwesenden oder vertretenen Geschäftsführer getroffen.

Schriftliche Beschlüsse, die von allen Geschäftsführern genehmigt und unterzeichnet wurden, haben die selbe Wirkung wie Beschlüsse, über die auf Sitzungen der Geschäftsführung abgestimmt wurde.

Art. 14. Die Protokolle jeder Sitzung der Geschäftsführung werden von deren Vorsitzenden unterzeichnet oder, in dessen Abwesenheit, durch den vorübergehenden Vorsitzenden, der den Vorsitz dieser Sitzung übernommen hat.

Kopien und Auszüge solcher Sitzungen, die zur Vorlage in Rechtsangelegenheiten oder in sonstiger Weise kommen können werden durch den Vorsitzenden, den Sekretär oder zwei Geschäftsführer unterzeichnet.

Art. 15. Die Geschäftsführung verfügt über die weitestgehenden Befugnisse, jegliche Verwaltungs- und Verfügungs-handlungen im Namen und im Interesse der Gesellschaft vorzunehmen.

Sämtliche Befugnisse, die nicht ausdrücklich durch das Gesetz oder die Satzung der Gesellschafterversammlung vorbehalten sind, fallen in die Zuständigkeit des Geschäftsführers/Rates der Geschäftsführer.

Die Geschäftsführung kann ihre Befugnisse betreffend die tägliche Geschäftsführung und Angelegenheiten der Gesellschaft, sowie die Vertretung der Gesellschaft betreffend solche Geschäftsführung und Angelegenheiten, nach vorherigem Einverständnis der Gesellschafterversammlung an ein oder mehrere Geschäftsführer oder an ein Komitee (dessen Mitglieder nicht zwingenderweise Geschäftsführer der Gesellschaft sein müssen) übertragen, welche unter den Bedingungen und Befugnissen, die von der Geschäftsführung festgelegt werden, beraten und beschliessen. Die Geschäftsführung kann mit dem vorherigen einstimmigen Beschluss der Gesellschafterversammlung, jegliche Befugnisse und Sondervollmachten an jede Person, welche nicht zwingenderweise Geschäftsführer sein muss, übertragen, Angestellte einstellen oder absetzen und ihre Bezüge festsetzen.

Art. 16. Die Gesellschaft wird im Falle von mehreren Geschäftsführen durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Geschäftsführern verpflichtet oder durch die Einzelunterschrift des alleinigen Geschäftsführers oder durch die Einzelunterschrift der Person, welcher solche Vertretungsmacht vom dem Geschäftsführer bzw. von den Geschäftsführern übertragen werden wird, verpflichtet.

Art. 17. In Ausübung ihres Mandats sind die Geschäftsführer nicht persönlich haftbar für die Verpflichtungen der Gesellschaft. Als Vertreter der Gesellschaft sind sie verantwortlich für die gewissenhafte Ausführung der ihnen obliegenden Pflichten.

Art. 18. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am 1. Januar eines jeden Jahres und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres mit Ausnahme des ersten Geschäftsjahres, das am heutigen Tage der Gesellschaftsgründung beginnt und am 31. Dezember 2007 endet.

Art. 19. Am Ende eines jeden Geschäftsjahres wird durch die Geschäftsführung ein Jahresabschluss erstellt und den Gesellschaftern am Sitz der Gesellschaft zur Verfügung gestellt.

Vom diesem jährlichen Reingewinn der Gesellschaft werden 5% (fünf Prozent) zur Bildung der gesetzlichen Rücklage verwendet. Diese zwingende Verpflichtung zur Bildung von Rücklagen endet, wenn die Rücklagen einen Betrag erreicht haben, der 10% (zehn Prozent) des Stammkapitals der Gesellschaft entspricht.

Auf Empfehlung die Geschäftsführung entscheidet die Gesellschafter-versammlung durch einstimmigen Beschluss über die Verwendung des jährlichen Gewinnes.

Vorschüsse auf Dividenden können zu jeder Zeit unter den nachfolgenden Bedingungen ausgezahlt werden:

1. die Geschäftsführung stellt einen Zwischenabschluss auf,
2. dieser Zwischenabschluss weist eine positive Bilanz auf, einschliesslich der übertragenen Gewinne,
3. die Entscheidung Vorschüsse auf Dividenden zu gewähren wird anlässlich einer ausserordentlichen Generalversammlung der Gesellschafter gefasst,
4. die Auszahlung erfolgt sobald die Gesellschaft die Sicherheit hat, dass die Rechte der Gläubiger nicht beeinflusst wurden.

Titel IV: Auflösung und Liquidation

Art. 20. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidatoren (welche natürliche Personen oder Körperschaften sein können) erfolgen, die durch die Gesellschafterversammlung ernannt werden, welche über diese Auflösung entschieden hat und ihre Befugnisse und Vergütungen festlegen wird.

Art. 21. Für alle Punkte, die nicht in der vorliegenden Satzung vorgesehen sind, gelten die Bestimmungen des Gesetzes vom zehnten August neunzehnhundertundfünfzehn über die Handelsgesellschaften wie abgeändert.

Zeichnung und Einzahlung

Alle Geschäftsanteile wurden vollständig gezeichnet durch AMCI ConsMins (CAYMAN) L.P., vorbenannt, und vollständig in bar eingezahlt sodass der Betrag von EUR 12.500,- (zwölf tausend fünf hundert Euro) zur freien Verfügung der Gesellschaft steht, worüber der Nachweis dem unterzeichneten Notar erbracht wurde.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar erklärt hiermit die in Artikel 183 des Gesetzes von 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgesehenen Bedingungen überprüft zu haben, und bescheinigt ausdrücklich, dass sie erfüllt worden sind.

82376

Kosten

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen jedweder Art, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen werden, sind auf ungefähr EUR 1.800,- abgeschätzt.

Beschluesse des alleingeschafters

Sofort nach Gründung der Gesellschaft hat der Alleingeschafter, welcher das gesamte Stammkapital repräsentiert, vertreten wie vorbenannt, folgende Beschlüsse getroffen:

1. Der Sitz der Gesellschaft ist 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxemburg;
2. Die Anzahl der Geschäftsführer wird auf 1(eins) festgelegt;
3. Die Gesellschaft ATC MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.à.r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), gegründet gemäss luxemburgischen Rechts, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B.103.336 mit Gesellschaftssitz in 9, rue Sainte Zithe, L-2763, Luxemburg wird zum alleinigen Geschäftsführer der Gesellschaft ernannt.

Der unterzeichnende Notar, der die englische Sprache beherrscht, erklärt hiermit, dass auf Wunsch der obengenannten erschienenen Parteien, die vorliegende Urkunde in englischer Sprache verfasst wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung. Gemäss dem Wunsch derselben Parteien und im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und deutschen Text, ist die englische Fassung massgebend.

Geschehen und aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nachdem diese Urkunde der erschienenen Person, welche dem Notar durch Vorname, Name, Stand und Wohnort bekannt ist, vorgelesen wurde, hat diese selbe zusammen mit dem Notar die Urkunde unterzeichnet.

Gezeichnet: S. Zintzen, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2007, Relation: LAC/2007/9755. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Für gleichautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 11. Juli 2007.

P. Frieders.

Référence de publication: 2007081584/212/352.

(070090305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Calzedonia Finanziaria S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 80.171.

Les comptes consolidés révisés au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

CALZEDONIA FINANZIARIA S.A.

A. De Bernardi / A. De Bernardi

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007081545/545/16.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02593. - Reçu 128 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Element Six S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 93.181.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 6 juin 2007 que la société

- ERNST & YOUNG, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 47.771;

a été remplacée comme commissaire aux comptes avec effet au 1^{er} janvier 2006, jusqu'à l'assemblée générale annuelle ayant à approuver les comptes annuels de la société au 31 décembre 2007 par:

- Monsieur Danny Coady, né le 8 mars 1960 à Londres, et demeurant au 30, Ferndale Ennis Road Limerick en Irlande.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Référence de publication: 2007078415/4170/21.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10243. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070085444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Element Six Abrasives S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 93.186.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 6 juin 2007 que la société
- ERNST & YOUNG, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 47.771;

a été remplacée comme commissaire aux comptes avec effet au 1^{er} janvier 2006, jusqu'à l'assemblée générale annuelle ayant à approuver les comptes annuels de la société au 31 décembre 2007 par:

- Monsieur Danny Coady, né le 8 mars 1960 à Londres, et demeurant au 30, Ferndale Ennis Road Limerick en Irlande.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Référence de publication: 2007078416/4170/21.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10240. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070085449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Fisogest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 44.696.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale tenue en date du 28 mai 2007

Conseil d'Administration:

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat des administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

Les membres du Conseil d'Administration sont les suivants:

- Monsieur Nico Hansen demeurant professionnellement à L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur
- Monsieur Raymond Streicher, demeurant à L-4970 Bettange-sur-Mess, 50 op Haard
- Monsieur Sascha Kremer, demeurant à L-1521 Luxembourg, 30, rue Adolphe Fischer

Extrait des résolutions de la réunion du Conseil d'Administration tenu en date du 28 mai 2007

Administrateur-délégué:

Le Conseil d'Administration décide de renouveler le mandat de l'administrateur-délégué, Monsieur Nico Hansen, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

Luxembourg, le 13 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007079697/1218/22.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10186. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070087695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2007.

Delta Management Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8528 Colpach-Haut, 60, rue Aline et Emile Mayrisch.
R.C.S. Luxembourg B 81.128.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2007 a procédé aux élections suivantes:

- Renouvellement des mandats d'administrateurs pour la durée d'un an:

* M. Philippe Lombart, ingénieur, né à Charleroi, (B) le 4 juillet 1953 et demeurant à B-6530 Thuin,

* M. Daniel Brand, qualificateur, né à Hermalle s/Arg. (B) le 25 juin 1953 et demeurant à B-6700 Arlon, 28, rue des Violettes,

- Election pour la durée d'un an de Mlle Stéphanie Brand, étudiante en droit, née à Oupeye (B) le 12 novembre 1983, et demeurant à B-6700 Arlon, 28, rue des Violettes, comme administrateur en remplacement de Mme Marie-Denise Guiot-Willmet.

- Election de Mme Marie-Denise Guiot-Willmet, expert comptable, née à Arlon le 18 juillet 1955 et demeurant à B-6700 Arlon, 14, rue François-Boudart, au mandat de commissaire aux comptes, en remplacement de AUDIEX S.A.

Puis, le Conseil d'Administration a élu, en date du 9 mai 2007, M. Philippe Lombart comme président du conseil pour la durée d'un an.

Tous les mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2007.

Pour DELTA MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

D. Brand

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2007078417/2367/27.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2007, réf. LSO-CF01716. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070085606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Storm B Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 122.570.

En date du 11 mai 2007, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- de nommer:

* Monsieur Guy Harles, né le 4 mai 1955 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 14, rue Erasme, L-2010 Luxembourg;

* Monsieur Jean-Marc Ueberecken, né le 31 mai 1972 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 14, rue Erasme, L-2010 Luxembourg;

en tant que nouveaux gérants de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée illimitée;

- d'accepter la démission de Monsieur Christophe Cahuzac en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

- Madame Emanuela Brero,

- Monsieur Richard Perris,

- Monsieur Guy Harles,

- Monsieur Jean-Marc Ueberecken.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2007.

STORM B HOLDINGS S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007078426/250/27.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, réf. LSO-CF09758. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070085314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Stratège S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R.C.S. Luxembourg B 43.308.

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 11 juin 2007

L'assemblée a renouvelé pour une période d'un an le mandat des administrateurs:

- Daniel Lefèvre, ingénieur, demeurant à 40, Cité CFL L-4726 Pétange,
 - Cédric Sheridan, administrateur de sociétés, demeurant à 3, route de Luxembourg L-7423 Dondelange,
 - Gérard Tegeler, administrateurs de société, demeurant à 3C, rue Fichermont, B-1380 Lasne,
- et du commissaire aux comptes:
- Annette Michels, réviseur d'entreprises, demeurant à 42, op der Hobuch, L-5832 Fentange-Plateau.

Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2007.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007078421/560/21.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, réf. LSO-CF09928. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070085873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Immolys S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R.C.S. Luxembourg B 32.406.

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2007

L'assemblée a renouvelé pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013, le mandat des administrateurs:

- Evelyne Jastrow, administrateur de sociétés, demeurant 208, rue des Romains, L-8041 Bertrange,
 - Marc Alain Jastrow, administrateur de sociétés, demeurant 208, rue des Romains, L-8041 Bertrange,
- CMS SERVICES Ltd, société anonyme, Wickham's Cay Road Town Tortola, British Virgin Islands,
et celui du commissaire aux comptes:

- SAFULUX S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007078422/560/21.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, réf. LSO-CF09920. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070085897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

S.A.B.B. 2002 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 89.303.

Par la présente je soussigné, Monsieur Pascal Wagner, démissionne en tant que commissaire aux comptes de la société S.A.B.B. 2002 S.A. avec effet immédiat,

Pétange, le 5 juin 2007.

P. Wagner.

Référence de publication: 2007078432/762/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2007, réf. LSO-CF05635. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070085654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Mercury Interactive Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8295 Keispelt, 80, rue de Kehlen.

R.C.S. Luxembourg B 86.558.

Extrait des résolutions du conseil d'administration de la Société

Il résulte des résolutions adoptées par le conseil d'administration de la Société que Monsieur Ronald Huber et Monsieur Oren Modai sont révoqués, avec effet immédiat, de leurs mandats en tant que délégués à la gestion journalière de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2007.

MERCURY INTERACTIVE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007078423/250/18.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, réf. LSO-CF09753. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070085287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Choubail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 127.787.

EXTRAIT

DOMELS S.à r.l., une société à responsabilité, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 104.715, a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 18 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2007.

Pour CHOUBAIL S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007078425/250/19.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, réf. LSO-CF09756. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070085292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Sojac Distribution S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 42, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 50.456.

A l'attention du Conseil d'Administration,

Suivant votre demande, nous vous présentons notre démission, au poste de Commissaire de votre société à partir de l'Assemblée Générale Ordinaire 2007 prévue en date du 7 mai.

Luxembourg, le 24 avril 2007.

VAN GEET DERICK & CO

Réviseurs d'Entreprises

Lutgard Laget

Gérante

Référence de publication: 2007080980/1212/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08646. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Grands Crus Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte-Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 111.788.

Il résulte des décisions de l'Associé Unique prises au siège social de la société en date du 6 juin 2007, que les décisions suivantes ont été prises:

1. Le siège de la société est transféré du 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg au 9, rue Sainte-Zithe, L-2763 Luxembourg, avec effet au 6 juin

2. Démission du Gérant unique de la société avec effet au 6 juin 2007:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

3. Election du nouveau Gérant pour une durée indéterminée avec effet au 6 juin 2007:

ATC MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.à r.l., avec siège social au 9, rue Sainte-Zithe, L-2763 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg, B 103.336.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRANDS CRUS HOLDINGS S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2007079705/683/24.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2007, réf. LSO-CF07734. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070087746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2007.

White House S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 91.637.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2007.

E. Schlessler

Notaire

Référence de publication: 2007080160/227/12.

(070088154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Smart City S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 79.645.

Les Actionnaires de SMART CITY S.A. (la Société) ont décidé aujourd'hui:

- d'accepter la démission de la société BARRINGTON SA comme commissaire aux comptes de la Société avec effet immédiat.

- de nommer avec effet immédiat comme nouveau commissaire aux comptes la société CONFIDE inscrit à Luxembourg sous RCB 115 264 avec adresse, 54, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille neuf.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 7 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007081171/1333/18.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03198. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Deco Cleas S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3714 Rumelange, 1, place des Bruyères.
R.C.S. Luxembourg B 90.632.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber
Notaire

Référence de publication: 2007080162/236/11.

(070088156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Plethore S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 117.691.

Statuts coordonnés, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 mai 2007, acte n° 333 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux
Notaire

Référence de publication: 2007080170/208/13.

(070088167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Gioca S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 74.749.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 46523 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2007080175/211/11.

(070088234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

SAB S.A., Sanitaire Art et Bains S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5429 Hettermillen, 5, route des Vins.
R.C.S. Luxembourg B 77.754.

A l'issue de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue en date du 29 juin 2007 a été nommé Administrateur délégué:

Madame Claudine Van Hal, née le 11 juin 1949 à Gent (B), demeurant à L-5431 Lenningen - 27, rue de l'Ecole.

En remplacement de

Madame Michèle Chautard, née le 25 janvier 1955 à Châteaurenaud, demeurant à F-94430 Chennevières-sur-Marne, 57, rue Général de Gaulle.

Jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2010.

Luxembourg, le 29 juin 2007.

Pour extrait conforme et sincère
Signature

Référence de publication: 2007081154/740/19.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03191. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

**CNH Europe Holding S.A., Société Anonyme,
(anc. CNH International S.A.).**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 71.335.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 21 juin 2007.

Pour la société

P. Decker

Notaire

Référence de publication: 2007080178/206/14.

(070087983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Groupinvest International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 39.388.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007080623/3842/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG01569. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Farton S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 974.000,00.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R.C.S. Luxembourg B 49.230.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 21 mai 2007

1. Les démissions au poste d'administrateurs de Mr. Abdulaziz Sagr A. Al-Orayfi, Mr Khalid Al Arifi et Mr Khalid Al Barak ont été acceptées.

2. Les démissions au poste d'administrateur-délégué de Mr. Abdulaziz Sagr A. Al-Orayfi et de Mr Khalid Al Barak ont été acceptées.

3. Ont été nommés administrateurs de la société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2013:

- Mr Stefan Persson, né à Stockholm, Suède, le 4 octobre 1947, demeurant à Regeringsgatan 48, Box 1421, 111 84 Stokholm (Suède)

- Mr Lars Drangel, né à Danderyd, Suède, le 25 avril 1961, demeurant à Arbeterg. 17, 112 45 Stokholm (Suède)

- Mr Per Asplund, né à Linköping, Suède, le 19 décembre 1949, demeurant à Lotsgatan 3, 116 36 Stokholm (Suède)

4. A été nommé Président du Conseil d'Administration de la société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2013:

- Mr Stefan Persson, né à Stockholm, Suède, le 4 octobre 1947, demeurant à Regeringsgatan 48, Box 1421, 111 84 Stokholm (Suède)

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007081181/1185/28.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2007, réf. LSO-CF05802. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Compagnie Internationale du Verre - CIVER - S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 18, rue d'Amsterdam.

R.C.S. Luxembourg B 36.761.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

Signatures.

Référence de publication: 2007080767/565/13.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG02754. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Induno S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 18, rue d'Amsterdam.

R.C.S. Luxembourg B 59.679.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

Signatures.

Référence de publication: 2007080768/565/13.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG02759. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Farton Holdings S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 974.000,00.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 49.229.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 21 mai 2007

1. Les démissions au poste d'administrateurs de Mr. Abdulaziz SAGR A. Al-Orayfi, Mr Khalid Al Arifi et Mr Khalid Al Barak ont été acceptées.

2. Les démissions au poste d'administrateur-délégué de Mr. Abdulaziz SAGR A. Al-Orayfi et de Mr Khalid Al Barak ont été acceptées.

3. Ont été nommés administrateurs de la société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2013:

- Mr Stefan Persson, né à Stockholm, Suède, le 4 octobre 1947, demeurant à Regeringsgatan 48, Box 1421,111 84 Stokholm (Suède)

- Mr Lars Drangel, né à Danderyd, Suède, le 25 avril 1961, demeurant à Arbeterg. 17,112 45 Stokholm (Suède)

- Mr Per Asplund, né à Linköping, Suède, le 19 décembre 1949, demeurant à Lotsgatan 3,116 36 Stokholm (Suède)

4. A été nommé Président du Conseil d'Administration de la société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2013:

- Mr Stefan Persson, né à Stockholm, Suède, le 4 octobre 1947, demeurant à Regeringsgatan 48, Box 1421,111 84 Stokholm (Suède)

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2007081182/1185/28.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2007, réf. LSO-CF05803. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Paumarver HOLDING s.a., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 9.507.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007080769/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02548. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

**Parnassa Invest S.A., Société Anonyme,
(anc. Linguart Invest S.A.).**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.
R.C.S. Luxembourg B 117.368.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 2 juillet 2007.

J.-J. Wagner
Notaire

Référence de publication: 2007080783/239/13.

(070088605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Selgest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 116.335.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société tenue en date du 4 avril 2007 que:

1. Le Conseil d'Administration de la Société est composé des personnes suivantes:

Administrateurs:

- Monsieur Gabriele Sprocati, ayant son adresse professionnelle au 13, Via Vittor Pisani, 20124, Milano (Italie);
- Monsieur Nicola Trivelli, ayant son adresse professionnelle au 13, via Vittor Pisani, 20124 Milano (Italie);
- Monsieur Roberto Di Carlo, ayant son adresse professionnelle au 4, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);
- Monsieur Bruno Agostini, ayant son adresse professionnelle au 4, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);
- Monsieur Paolo Tondella, ayant son adresse professionnelle au 255, Piazza C.L.N., 10123, Torino (Italie);
- Monsieur Pietro Tasca, ayant son adresse professionnelle au 2, Viale Matteotti, 13900, Biella (Italie).

2. Le mandat de DELOITTE S.A., avec siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Neudorf (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que réviseur de la Société a été renouvelé.

Les mandats seront à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la Société appelée à statuer sur l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Pour extrait conforme
SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007081168/1494/29.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02312. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Fitness Balance Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.627.425,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 74.452.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007080785/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG01791. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Fendi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 76.233.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Société du 25 mai 2007 que les personnes suivantes ont été réélues comme administrateurs de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2008:

- Monsieur Michael Burke, administrateur, né le 5 décembre 1953 à Rabat, Maroc, résidant à Via Flamina, 968, 00189 Rome, Italie;

- Monsieur Antoni Belloni, administrateur, né le 22 juin 1954 à Gallarate (VA), Italie, résidant au 22, avenue Montaigne, 75008 Paris, France;

- Monsieur Yves Carcelle, administrateur, né le 18 mai 1949 à Paris, France, résidant au 2, rue du Pont Neuf, 75001 Paris, France;

- Madame Concetta Augusta Carestia, administrateur, né le 26 février 1942 à Accettura (MT), Italie, résidant au 22, avenue Montaigne, 75008 Paris, France;

- LVMH MOËT HENNESSY LOUIS VUITTON B.V., ayant son siège social à Cattenhagestraat 8a, 1411 CT, P.O. Box 5010, 1410 AA Naarden, the Netherlands et enregistré sous le numéro 32042597 de la Chamber of Commerce Grooi - en Eemland, représenté par Monsieur Vencken, administrateur, Cattenhagestraat 8A, 1411 CT Naarden, Pays-Bas, né le 9 novembre 1939 à Haelen, Pays-Bas;

- Monsieur Toledano Sidney, administrateur, né le 25 juillet 1951 à Casablanca, Maroc, résidant au 30, avenue Montaigne, 75008, Paris, France.

Il résulte également du même procès-verbal que la société EUROFID S.à.r.l., 398, route d'Esch, L-2501 Luxembourg inscrit auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 92176 a été réélue comme commissaire aux comptes de la Société pour l'année fiscale se terminant au 31 décembre 2007 jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2008.

Fait et signé à Luxembourg, le 27 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007081188/260/32.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG01971. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Infigest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 41.589.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007081197/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03050. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

San Marino Investment International, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 64.333.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 14 mars 2001

Le conseil d'administration a pris acte de la démission de Monsieur Marcello Malpeli et de Monsieur Jorge Fernandes en tant qu'administrateurs de la Société.

Le conseil d'administration a décidé de coopter les personnes suivantes en tant qu'administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires:

- Monsieur Paolo Mariani demeurant professionnellement au 39 Strada della Croce, 47896 Faetano, République de San Marino;

- Monsieur Antonio Perini demeurant professionnellement au 39 Strada della Croce, 47896 Faetano, République de San Marino; et

- Monsieur Sylvain Imperiale demeurant professionnellement au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand Duché du Luxembourg).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2007.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Référence de publication: 2007081189/275/25.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01176. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Salwa, Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 150.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 115.510.

—
Avis de cession de parts sociales

Suite à une cession de parts sociales par acte sous seing privé avec effet au 3 juillet 2007, 300 (trois cents) parts sociales de la société SALWA Sàrl appartenant à la société LOUV Sàrl, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, enregistrée à Luxembourg sous le numéro RCS Luxembourg B-89.272 et avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, ont été cédées à la société LINE TRUST CORPORATION LIMITED, as trustees of the CORMORANT TRUST, constituée le 23 septembre 1988 et enregistrée à Gibraltar sous le numéro 25791 et ayant son siège principal au 57/63, Line Wall Road, Gibraltar.

Dès lors, l'actionnariat est reparti de la façon suivante suite à cette cession:

Associé	Total parts sociales
LINE TRUST CORPORATION LIMITED, as trustees of the CORMORANT TRUST	300 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2007.
Certifié sincère et conforme
SALWA Sàrl
Signature / Signature
Gérant / Gérant

Référence de publication: 2007081192/795/26.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01427. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

RED-Real Estate Developments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 85.970.

Le bilan au 30 juin 2006 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007081198/317/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03048. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

RED-Real Estate Developments S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 85.970.

Le bilan au 30 juin 2005 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007081199/317/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03046. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

E.D.T. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 96.126.

Le bilan au 31 décembre 2006 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007081200/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03043. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Royal Flush S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 104.446.

Le bilan au 31 décembre 2006 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007081201/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03057C. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070089066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Sapori & Gusti S.à.r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-4761 Pétange, 23, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 118.900.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

SAPORI & GUSTI SARL

C. Biondi

Gérant de Société

Référence de publication: 2007081539/545/16.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02589. - Reçu 22 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070089348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Central Asian Flour S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 103.519.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007081202/317/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03078. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070089067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Financière de Diekirch, Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 18.904.

Le bilan au 31 décembre 2006 et annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007081203/317/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03083. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070089069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Land TLC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 102.205.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007081204/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01194. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Mortgage Backed Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 103.586.

Le bilan et l'affectation des résultats au 21 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2007.

MORTGAGE BACKED INVESTMENTS S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. / MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur / Administrateur

Signatures / Signatures

Référence de publication: 2007081242/683/17.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03539. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Europa Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 91.690.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007081205/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01201. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Global International Trade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 104.820.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007081206/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01208. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Vartema S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 87.789.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007081207/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01158. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Montevideo Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.

R.C.S. Luxembourg B 107.531.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

MONTEVIDEO INVEST S.A.

A. De Bernardi / R. Donati

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007081479/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02575. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Poltec International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 72.324.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007081208/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01219. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

**Tecnosistemi Holding S.A., Société Anonyme,
(anc. LA-69 S.A.).**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 108.741.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007081209/6312/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG01640. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Euroconstruction Investment (ECI) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 71.945.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007081210/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG01654. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

HSH Luxembourg Coinvest S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 119.871.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n^o 46587 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2007082132/211/11.

(070090249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Euroconstruction Investment (ECI) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 71.945.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007081211/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG01651. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Medicis Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 120.070.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature

Référence de publication: 2007081235/1185/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02643. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Le Premier 3 GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 129.436.

—
STATUTES

In the year two thousand seven, on the fourteenth day of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

LE PREMIER INVESTMENT III S.C.A., a société en commandite par actions, organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 123.285;

represented by Mrs Solange Wolter-Schieres, private employee, residing in Schouweiler, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on June 13, 2007.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name LE PREMIER 3 GP S.à r.l. (hereafter the Company), which shall be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent as determined in the sole discretion of the manager(s) and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the administration, management, control and development of such participations. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and/or other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and/or other debt instruments and more generally any securities and/or financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further make direct or indirect real estate investments and invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or persons and the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company or person, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any operations and transactions, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the shareholders of the Company adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

4.3 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is set at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is recognized per share. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders.

The transfer of shares (inter vivos) to non- shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by the shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, whether shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company or in accordance with article 10.1 of the Articles.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing, whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex, another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager as his proxy by phone, such appointment to be confirmed in writing subsequently.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by a majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, and hear and speak to, each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

Art. 10. Representation.

10.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of the single manager, or, in case the Company is managed by a board of managers, by the joint signatures of any two managers of the Company.

10.2 The Company shall furthermore be bound towards third parties by the joint or single signature of any person to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles and within the limits of such power.

Art. 11. Liability of the managers.

11.1 The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

11.2 To the extent permissible under Luxembourg law, the managers and other officers of the Company, as well as those persons to whom signatory powers have been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles, shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been managers, officers or delegates of the Company, by reason of any transaction carried out by the Company, any contract entered into or any action performed, concurred in, or omitted, in connection with the execution of their duties save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or willful default, in each case without prejudice to any other rights to which such persons may be entitled.

11.3 To the extent permissible under Luxembourg law and except as provided for in article 59 paragraph 2 of the Law, a manager shall not be responsible for the acts, neglects or defaults of the other managers, or for any loss or damage caused by an error of judgment or oversight on their part, or for any other loss, damage or misfortune whatsoever which shall occur in the performance of their duties, except if the same results from or through his gross negligence or willful default.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. Without prejudice to articles 12.2 and 12.4 of these Articles, resolutions of the shareholders shall be adopted at general meetings.

12.2. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution. The shareholders shall be consulted in writing in accordance with article 13.2 of these Articles and shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

12.3. Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Each share is entitled to one vote.

12.4. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders. The decisions of the single shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

Art. 13. Notices, quorum, majority and voting proceedings.

13.1. The shareholders may be convened or consulted by any manager of the Company. The single manager, or as the case may be, the board of managers must convene or consult the shareholders following the request of shareholders representing more than one-half of the share capital of the Company.

13.2. The shareholders shall be convened or consulted in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

13.3. Written notice of any meeting of the shareholders shall be given to all shareholders at least 8 (eight) days in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting.

13.4. Meetings of the shareholders of the Company shall be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meetings.

13.5. If all the shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

13.6. A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person (who need not be a shareholder) as his proxy in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

13.7. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than one-half of the share capital of the Company. If this figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the shareholders shall be convened or consulted a second time by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

13.8. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority (in number) of the shareholders owning at least three quarters of the share capital of the Company. However, in no case may the majority oblige any of the shareholders to increase his participation in the Company.

13.9. The shareholders can only change the nationality of the Company by unanimous vote.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year and annual general meeting.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of such year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, auditor(s) (if any) and shareholders of the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

14.4. If there are more than twenty-five shareholders, the annual general meeting of the shareholders shall be held at the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice, on the third Monday of June of each year at 10.00 a.m. and if such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

14.5. If there are not more than twenty-five shareholders, the annual general meeting of the shareholders shall be held at such place and time as may be specified in the convening notice of the meeting which shall take place within the time limit set forth by the Law.

Art. 15. Statutory/External auditor.

15.1 If there are more than twenty-five shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes).

15.2 To the extent required by Law, the operations of the Company shall be supervised by one or several external auditors (réviseurs d'entreprises).

15.3 The statutory/external auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

15.4 The statutory/external auditor(s) will be appointed by the general meeting of shareholders of the Company which will determine their number, their remuneration and the term of their office.

Art. 16. Allocation of Profits.

16.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 of these Articles.

16.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

16.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened; and

(v) should, after the close of the financial year, the amount available for distribution appear to be less than the amount distributed as an interim dividend, the relevant shareholders shall be required to refund the shortfall to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholders or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

17.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

Reference is made to the provisions of the Law and to any agreement which may be entered into among the shareholders from time to time (if any) for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2007.

Subscription - Payment

Thereupon,

LE PREMIER INVESTMENT III S.C.A., prenamed and represented as stated above declares to subscribe for five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,900.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- LE PREMIER MANAGEMENT S.à r.l., une société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 97.877, having a share capital of EUR 12,500;

- Mrs Céline Pignon, Attorney-at law, born in Metz, France, on March 27, 1977, with professional address at 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg, and

- Mr Patrice Gallasin, Lawyer, born in Villers-Semeuse, France, on December 9, 1970, with professional address at 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party who signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le quatorze juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LE PREMIER INVESTMENT III S.C.A., une société en commandite par actions, existant sous les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.285;

représentée par Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 13 juin 2007-

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination LE PREMIER 3 GP S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (ci-après la Loi), ainsi que par les présent statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville (Grand-Duché de Luxembourg). Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du gérant unique, ou le cas échéant, par le conseil de gérance. Le siège social peut également être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents déterminés à la discrétion du(des) gérant(s), et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et/ou autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et/ou autres instruments de dette, et, en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toutes sociétés ou entreprises. Elle pourra en outre effectuer directement ou indirectement des investissements immobiliers et investir dans l'acquisition et gérer un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billet à ordre, obligations et emprunts obligataires et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés ou personnes et la Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toutes autres sociétés ou personnes et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toutes autres sociétés ou personnes, dans chaque cas, pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, en ce compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut d'une façon générale effectuer toutes les opérations et transactions qui favorisent directement ou indirectement ou se rapportent à son objet.

Art. 4 Durée.

4.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés de la Société adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

4.3 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital social - Parts sociales

Art. 5 Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par résolution des associés adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

La cession de parts sociales (inter vivos) à des non associés est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

Une cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle a été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec l'article 1690 du code civil.

Pour toutes les autres questions, il est fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et peut être consulté par chaque associé qui le désire.

6.5. La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par les associés, qui fixeront la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est (ne sont) pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables à n'importe quel moment ad nutum (sans justifier d'une raison) par une résolution des associés.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts aux associés seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus d'un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus d'un gérant, par le conseil de gérance de la Société ou conformément à l'article 10.1 des Statuts.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans la convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. Cette convocation écrite n'est pas nécessaire si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord écrit de chaque membre du conseil de gérance de la Société soit en original, soit par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique. Des convocations écrites séparées ne seront pas exigées pour des réunions se tenant à une heure et à un endroit prévus dans un calendrier préalablement adopté par résolution du conseil de gérance de la Société.

9.4. Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance en nommant par écrit, soit en original ou par télécopie, courrier électronique, télégramme ou télex, un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut également nommer un autre gérant comme son mandataire par téléphone, mais cette nomination devra ensuite être confirmée par écrit.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix exprimées. Les résolutions du conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Des résolutions circulaires signées par tous les gérants seront valable et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, confirmées en original, par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

Art. 10. Représentation.

10.1 La Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature du gérant unique, ou si la Société est gérée par un conseil de gérance, par les signatures conjointes de deux gérants de la Société.

10.2 La Société sera en outre engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été valablement délégué conformément à l'article 8.2. des Statuts et dans les limites de ce pouvoir.

Art. 11. Responsabilité des gérants.

11.1 Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

11.2 Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, les gérants et autres fondés de pouvoir de la Société, ainsi que toutes les personnes à qui des pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des présents Statuts seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société contre tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses encourus ou supportés par eux en relation avec toutes actions, plaintes, procès ou procédures

auxquels ils peuvent être partie en raison de leur statut actuel ou passé de gérants, fondés de pouvoir ou délégués de la Société, en raison de toute transaction effectuée par la Société, tout contrat conclu ou action accomplie, ou omise ou dans laquelle ils ont participé, en relation avec l'exécution de leurs obligations, à l'exception des dommages et dépenses dues à leur faute lourde ou manquement dolosif, dans chaque cas, sans préjudice de tous les autres droits dont ces personnes peuvent jouir.

11.3 Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, et sauf dans les cas prévus à l'article 59 paragraphe 2 de la Loi, un gérant ne sera pas responsable des actes, négligences ou manquements des autres gérants, ou pour toute perte ou tout dommage causés par une erreur de jugement ou inadvertance de leur part, ou pour toute autre perte, dommage ou préjudice quelle qu'il soit qui surviendrait lors de l'exécution de son mandat, sauf si cela résulte de, ou est causé par, une faute lourde ou manquement dolosif lui incombant.

IV. Assemblées générales des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. Sans préjudice des articles 12.2 et 12.4 des présents Statuts, les résolutions des associés sont adoptées en assemblées générales.

12.2. Si le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire. Les associés seront consultés par écrit conformément à l'article 13.2 des présents Statuts et exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, confirmées en original, par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

12.3 Chaque associé a des droits de vote proportionnellement au nombre de parts détenues par celui-ci. Chaque part sociale donne droit à un vote.

12.4 L'associé unique assume tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale des associés. Les décisions de l'associé unique sont consignées en procès-verbaux ou rédigées par écrit.

Art. 13. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote.

13.1 Les associés peuvent être convoqués ou consultés par tout gérant de la Société. Le gérant unique, ou le cas échéant, le conseil de gérance doit convoquer ou consulter les associés à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

13.2 Les associés sont convoqués ou consultés par écrit, soit en original ou par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

13.3 Une convocation écrite à toute assemblée des associés sera donnée à tous les associés au moins 8 (huit) jours avant la date fixée de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera précisée dans la convocation de ladite assemblée.

13.4 Les assemblées des associés de la Société seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations respectives des assemblées.

13.5 Si tous les associés de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée des associée et se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

13.6 Un associé peut prendre part à toute assemblée générale des associés de la Société en désignant une autre personne comme mandataire (associé ou non) par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

13.7 Les décisions collectives ne sont valablement prises que dans la mesure où elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si ce chiffre n'est pas atteint à la première assemblée ou première consultation écrite, les associés seront convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

13.8 Cependant, les résolutions pour modifier les Statuts ou pour dissoudre et liquider la Société ne peuvent être adoptées que par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois quarts du capital social de la Société. Cependant, en aucun cas la majorité peut obliger un des associés à augmenter sa participation dans la Société.

13.9 Les associés peuvent changer la nationalité de la Société uniquement par vote unanime.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

14.1 L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance dresse le bilan et le compte de pertes et profits de la Société ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérant(s), auditeur(s) (s'il y en a) et des associés de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de ces inventaire et bilan au siège social de la Société.

14.4 Si le nombre d'associés dépasse vingt-cinq associés, l'assemblée générale annuelle des associés sera tenue au siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège social tel que précisé dans la convocation, le troisième lundi du mois de juin à 10.00 heures du matin et si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.

14.5 Si le nombre d'associés ne dépasse pas vingt-cinq associés, l'assemblée générale des associés se tiendra au lieu et heure indiqués dans la convocation respective de l'assemblée.

Art. 15. Commissaire aux comptes / Réviseur d'entreprise.

15.1 Si le nombre d'associés dépasse vingt-cinq associés, les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs commissaires aux comptes.

15.2 Dans la mesure requise par la Loi, les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises.

15.3 Le(s) commissaire(s) aux comptes/réviseur(s) d'entreprises sera (seront) élu(s) pour une durée maximum de 6 ans et sera (seront) rééligibles.

15.4 Le(s) commissaire(s) aux comptes / réviseur(s) d'entreprises sera(seront) nommé(s) par l'assemblée générale des associés de la Société qui déterminera leur nombre, rémunération et la durée de leur mandat.

Art. 16. Affectation des bénéfices.

16.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée dès que la réserve légale aura atteint dix pour cent (10 %) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel qu'augmenté ou réduit selon l'article 5 des Statuts.

16.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle pourra en particulier allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

16.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) un état des comptes ou un inventaire ou un rapport est établi par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) cet état des comptes, inventaire ou rapport montre que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté par les bénéfices reportés et les réserves distribuables mais réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer des dividendes intérimaires est adoptée par les associés de la Société; et
- (iv) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés;
- (v) si, après la clôture de l'exercice social, le montant disponible à la distribution apparaît inférieur au montant distribué en tant que dividende intérimaire, les associés seront tenus de reverser la différence à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération. Sauf disposition contraire prévue par la Loi ou la décision des associés, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus larges pour la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société.

17.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux Associés proportionnellement au nombre d'actions détenues par chaque associé dans la Société.

VII. Dispositions générales

Il est fait référence aux dispositions de la Loi et à tout contrat qui peut être conclu entre les associés de temps à autre (le cas échéant) pour tous les points qui ne font pas l'objet d'une disposition spécifique dans ces présents Statuts.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2007.

Souscription et libération

Sur ces faits,

LE PREMIER INVESTMENT III S.C.A., prénommée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500).

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 1.900.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants pour une durée indéterminée:

- LE PREMIER MANAGEMENT S.à r.l., une société à responsabilité limitée, existant sous les lois de Luxembourg, ayant son siège social à 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.877, ayant un capital social de EUR 12.500;

- Madame Céline Pignon, avocat, née à Metz, France, le 27 mars 1977, avec adresse professionnelle au 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg; et

- Monsieur Patrice Gallasin, Juriste, né à Villers-Semeuse, France, le 9 décembre 1970, avec adresse professionnelle au 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg, Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du document ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé, avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: S. Wolter-Schieres, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, Relation: LAC/2007/14615. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007082788/242/539.

(070090838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

**Aerium Opportunity I Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. LDV Opportunity I Capital S.à r.l.).**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 115.980.

In the year two thousand and seven, on the twenty-third day of May,

Before us Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

LDV MANAGEMENT II OPPORTUNITY I S.C.A., a partnership limited by shares (Société en commandite par actions), having its registered office in L - 2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 115.979, here represented by Mrs Sylvie Lexa, companies director, residing professionally in Senningerberg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the attorney in fact of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, declaring to act in its capacity as sole shareholder (the «Sole Shareholder») of LDV OPPORTUNITY I CAPITAL, S. à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office in L - 2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 115.980 (the «Company»), incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg by deed of the undersigned notary dated on the 3rd day of April 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1298 of 5th day of July 2006 and amended by deed of the undersigned notary on 30th day of January 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 727 on 27th April 2007, has required the undersigned notary to state its resolutions as follows:

Resolutions

The sole partner decides to change the name of the company's into AERIUM OPPORTUNITY I CAPITAL S. à r.l., and to amend article 4 of the articles of incorporation as follows:

« **Art. 4.** The Company will assume the name of AERIUM OPPORTUNITY I CAPITAL S. à r.l.»

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall borne by the Company as a result of the modification of its articles of incorporation are estimated at one thousand euro (EUR 1,000.-).

Whereof the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person represented as stated hereabove and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the attorney of the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-trois mai,

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire, de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

LDV MANAGEMENT II OPPORTUNITY I S.C.A., une société en commandite par actions, ayant son siège social à L - 2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 115.979, ici représentée par Madame Sylvie Lexa, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Senningerberg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, déclarant agir en sa qualité d'associé unique (l'«Associé Unique») de LDV OPPORTUNITY I CAPITAL S.à r.l, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.980 (la «Société»), constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte du notaire instrumentant en date du 3 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1298 en date du 5 juillet 2006 et modifié par acte du notaire instrumentant en date du 30 janvier 2007 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 727 du 27 avril 2007, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Résolutions

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale en AERIUM OPPORTUNITY I CAPITAL S. à r.l. et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts comme suit:

« **Art. 4.** La Société prend la dénomination de AERIUM OPPORTUNITY I CAPITAL S. à r.l.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante représentée comme dit ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Lexa, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2007, Relation: LAC /2007/11568. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 11 juillet 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007082791/202/75.

(070090803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

Bonlanden S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 129.421.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-fifth day in the month of June.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

The appeared:

CS GERMAN RETAIL No. 1 S.à r.l., a private limited liability company incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

here represented by:

Maître Paul Van Den Abeele, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of proxy given in Luxembourg, on 21 June 2007.

Said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby formed:

Articles of incorporation

Chapter I.- form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Corporate Name. There hereby exists a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name of BONLANDEN S.à r.l. (hereafter the «Company»), which shall be governed by the laws pertaining to such an entity and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Registered Office. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorised to change the address of the Company inside the municipality of the statutory registered office.

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its unitholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the manager or, in case of plurality of managers, the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 3. Corporate Objectives. The Company's object is to acquire and hold interests, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

The Company may further use its funds for the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as for any other operations relating to real estate. In particular, the Company may have direct or indirect shareholdings in companies and participations in limited partnerships or other legal entities in whatever form and based in Luxembourg or abroad, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate, including real estate located abroad.

The Company may also enter into the following transactions:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility;
- to advance, lend or deposit money or give credit to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect unitholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter the «Connected Companies» and each as a «Connected Company»).

For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same «group» as the Company if such other company directly or indirectly owns, is in control of, is controlled by, or is under common control with, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the

performance of any contracts or obligations of the Company, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies and to render any assistance to the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law; it being understood that the Company will not enter into any transaction, which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a banking activity.

The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its object in all areas described above.

Art. 4. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period.

Chapter II.- Capital, Units

Art. 5. Corporate Capital. The unit capital is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) represented by one hundred twenty-five (125) units of one hundred Euro (100.- EUR) each.

Art. 6. Capital Amendment. The unit capital may be changed at any time by a decision of the single unitholder (where there is only one unitholder) or by a decision of the unitholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 7. Distribution Right of Units. Each unit entitles the holder thereof to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of units in existence.

Art. 8. Units Indivisibility. Towards the Company, the Company's units are indivisible and only one owner is admitted per unit. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 9. Transfer of Units. In case of a single unitholder, the Company's units are freely transferable to non-unitholders.

In the case of plurality of unitholders, the transfer of units inter vivos to third parties must be authorised by the general meeting of unitholders as provided by article 189 of the Law. No such authorisation is required for a transfer of units among the unitholders. The transfer of units mortis causa to third parties must be accepted by the unitholders who represent three-quarters of the rights belonging to the survivors.

Art. 10. Redemption of Units. The Company shall have power, subject to due observance of the provisions of the Law, to acquire units in its own capital.

Chapter III.- Management

Art. 11. Management. The Company is managed by one or more managers. In case of plurality of managers, they constitute a board of managers. The manager(s) need not to be unitholder(s). The manager(s) is/are appointed by the general meeting of unitholders. The managers may be removed at any time and ad nutum (without having to state any reason) by a resolution of the general meeting of unitholders holding a majority of votes.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by facsimile or by any other suitable means another manager as his proxy.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

Written resolutions of the board of managers can be validly taken if approved in writing and signed by all the members of the board of managers. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by mail, fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the board of managers' meetings, physically held.

Votes may also be cast by fax, email, telegram, telex, or telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

Art. 12. Powers of the manager. In dealing with third parties, the manager(s) shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article have been complied with.

All powers not expressly reserved by the law or by the present Articles to the general meeting of unitholders fall within the competence of the manager or, in case of plurality of managers, of the board of managers. The board of managers, may, in particular, enter into investment adviser agreements and administration agreements.

Art. 13. Representation of the Company. In case of a single manager, the Company shall be bound by the sole signature of the manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

Art. 14. Sub-Delegation and Agent of the manager. The manager or, in case of plurality of managers, any member of the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, any member of the board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 15. Remuneration of the manager. The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

Art. 16. Liabilities of the Manager. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company, provided that such commitment is in compliance with the Articles as well as the applicable provisions of the Law.

Chapter IV.- General meeting of unitholders

Art. 17. Powers of the General Meeting of Unitholder(s). The single unitholder assumes all powers conferred to the general unitholders' meeting.

In case of a plurality of unitholders, each unitholder may take part in collective decisions irrespective of the number of units he owns. Each unitholder has voting rights commensurate with his unitholding.

A unitholder may act at any general meeting of unitholders by appointing (or, if the unitholder is a legal entity, its legal representative(s)) in writing or by telefax, cable, telegram, telex, email as his proxy another person who need not be a unitholder.

Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by unitholders representing more than half of the unit capital. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority in number of the unitholders representing at least three-quarters of the Company's unit capital, subject to the provisions of the Law.

Resolutions of unitholders can, provided that the total number of unitholders of the Company does not exceed twenty-five (25), instead of being passed at a general meeting of unitholders, be passed in writing by all the unitholders. In this case, each unitholder shall be served an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall sign the resolution(s). Such resolutions passed in writing on one or several counterparts in lieu of general meetings shall have the force of resolutions passed at a general meeting of unitholders.

Any reference in these Articles to resolutions of the general meeting of unitholders shall be construed as including the possibility of written resolutions of the unitholders, provided that the total number of unitholders of the Company does in such event not exceed twenty-five (25).

Chapter V.- Business year - Balance sheet

Art. 18. Business Year. The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the manager or, in case of plurality of managers, the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, a balance sheet and profit or loss accounts.

Each unitholder shall have the right to inspect the books and records of the Company, the above inventory, balance sheet and profit or loss accounts at the Company's registered office.

Art. 19. Allocation and Distribution of the Profits. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profits. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's unit capital.

The balance of the net profits may be distributed to the unitholder(s) in proportion to his/their unitholding in the Company.

Chapter VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 20. Causes of Dissolution. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single unitholder or of one of the unitholders. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of unitholders deliberating in the manner provided for amendment to the Articles.

Art. 21. Liquidation. Upon the dissolution of the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, unitholders or not, appointed by the unitholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

A sole unitholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Chapter VII.- Applicable law

Art. 22. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall terminate on the 31st December 2007.

Subscription - Payment

All the one hundred and twenty-five (125) units representing the entire unit capital have been entirely subscribed by CS GERMAN RETAIL No. 1 S.à r.l., prenamed, and fully paid up in cash, therefore the amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company or shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about thousand five hundred euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the sole unitholder, representing the entire subscribed unit capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as managers for an undetermined period:

- Ms Berith Kübler, Manager, CS GERMAN RETAIL No. 1 S.à r.l., residing in 110, quai de Jemmapes, 75010 Paris, France;

- Mr David Cunnington, Manager, CS GERMAN RETAIL No. 1 S.à r.l., residing in Lansdowne House, 57 Berkeley Square, London, W1J 6ER, the United Kingdom; and

- Mr Michael Chidiac, Manager, CS GERMAN RETAIL No. 1 S.à r.l., residing in 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

In accordance with article 13 of the bylaws, the Company shall be bound by the joint signature of any two members of the board of managers.

2) The Company shall have its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-cinquième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

CS GERMAN RETAIL No. 1 S.à r.l., une société de droit de luxembourgeois ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ici représentée par Maître Paul Van Den Abeele, avocat avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 21 juin 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée que les comparants déclarent organiser entre eux, dont elle a arrêté les statuts comme suit:

STATUTS

Titre I^{er} .- Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme, Dénomination. Par la présente, il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de BONLANDEN S.à r.l. (ci-après «la Société»), qui sera régie par les lois relatives à une telle entité et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à transférer le siège de la Société à l'intérieur de la Ville du siège statutaire.

Le siège social de la Société peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire

n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

La Société peut également utiliser ses fonds en vue de l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger ainsi que toutes autres opérations ayant trait à l'immobilier. En particulier, la Société peut détenir directement ou indirectement des actions dans des sociétés et des participations dans des sociétés à responsabilité limitée (limited partnership) ou toutes autres entités juridiques quelle que soit leur forme et basés soit Luxembourg ou à l'étranger ayant pour objet principal l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers, y compris de biens immobiliers situés à l'étranger.

La Société pourra également, être engagée dans les opérations suivantes:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit;
- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, même non substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après les «Sociétés Apparentées» et chacune une «Société Apparentée»);

Pour cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, contrôle, est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec, la Société, que ce soit comme détenteur ultime, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société, d'un gérant ou agent de la Société, ou de Sociétés Apparentées et d'apporter toute assistance aux Sociétés Apparentées, dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

il est entendu que la Société n'effectuera aucune opération qui pourrait l'amener à être engagées dans des activités pouvant être considérées comme une activité bancaire.

La Société peut réaliser toutes opérations juridiques, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital, Parts

Art. 5. Capital social. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR), représentés par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune.

Art. 6. Modification du Capital. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique (quand il y a un seul associé) ou par une décision de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 7. Droit de Distribution des Parts. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 8. Indivisibilité des Parts. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles et qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 9. Transfert des parts. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales sont librement transmissibles à des non-détenteurs de parts sociales.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, le transfert inter vivos de parts sociales à des tiers est sujet à l'autorisation de l'assemblée générale des associés tel que prescrit par l'article 189 de la Loi. Une telle autorisation n'est pas requise lors d'un transfert de parts sociales entre associés. Le transfert mortis causa de parts sociales à des tiers est sujet à l'autorisation des associés titulaires de trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Art. 10. Rachat des parts sociales. La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la Loi.

Titre III.- Gérance

Art. 11. Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. En cas de pluralité de gérants, ils constituent un conseil de gérance. Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment et ad nutum (sans devoir donner une raison), par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance en désignant, par écrit ou par fac-similé ou par tout autre moyen convenable un autre gérant comme son mandataire.

Tout gérant et tous les gérants peuvent prendre part à toute réunion du conseil de gérance par le biais d'un système de conférence téléphonique ou de moyens de communication similaires, grâce auxquels toutes les personnes prenant part à la réunion peuvent s'entendre et être entendu. La participation à une réunion par de tels moyens équivaut à être présent en personne à une telle réunion.

Des résolutions du conseil de gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous ses membres. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du conseil de gérance physiquement tenue.

Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que télécopie, e-mail, télégramme, fac-similé ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

Art. 12. Pouvoirs du Gérant. Dans les rapports avec les tiers, les gérants ont tous les pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tout acte et opération conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou par les Statuts seront de la compétence du gérant, ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Le conseil de gérance peut, en particulier, conclure des contrats de conseil en investissement et des contrats d'administration.

Art. 13. Représentation de la Société. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul gérant, la Société est valablement engagée par la seule signature du gérant, et, en cas de pluralité de gérant, par la signature conjointe de deux des membres du conseil de gérance.

Art. 14. Subdélégation et Agent du Gérant. Le gérant ou, en case de pluralité de gérants, tout membre du conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou, en case de pluralité de gérants, tout membre du conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 15. Rémunération du Gérant. Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Art. 16. Responsabilités du Gérant. Les gérant ou les gérants (selon les circonstances) ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, à condition qu'un tel engagement soit en conformité avec les Statuts et les provisions applicables de la Loi.

Titre IV.- Assemblée générale des associés

Art. 17. Pouvoirs de l'Assemblée Générale de l'Associé (des Associés). L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui.

Un associé est autorisé à se faire représenter à toute assemblée des associés par un mandataire qui ne doit pas nécessairement être associé, pour autant que ce dernier ait été nommé à cet égard par une procuration écrite, par téléfax, ou par email, téléphone, télégramme, télex.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ou dissolvant et liquidant la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité en nombre d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Les résolutions des associés peuvent être prises par écrit par tout les associés, au lieu d'être prises à l'assemblée générale des associés, à condition que le nombre total des associés de la Société n'excède pas vingt-cinq (25). Dans ce cas, un projet explicite des résolutions à prendre est remis à chaque associé, qui signera la/les résolution(s). Ces résolutions prises par écrit à un ou plusieurs reprises au lieu des assemblées générales auront le même effet que des résolutions prises lors d'une assemblée générale des associés.

Tout référence dans ces Statuts à des résolutions de l'assemblée générale des associés est construit à inclure la possibilité des résolutions des associés par écrit, à condition que dans ce cas le nombre total des associés de la Société n'excède pas vingt-cinq (25).

Titre V.- Exercice social - Comptes annuels

Art. 18. Exercice Social. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société, un bilan et les comptes de résultats.

Tout associé aura le droit de prendre connaissance des livres de la Société, desdits inventaires, bilan et comptes de résultats au siège social.

Art. 19. Réserve Légale et Distribution du Bénéfice. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve statutaire, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Titre VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 20. Causes de Dissolution. La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son associé unique ou de l'un des associés. La Société peut être dissoute à tout moment par une résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 21. Liquidation. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation, en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 22. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de cet acte et se termine le 31 décembre 2007.

Souscription - Libération

Les cent vingt-cinq (125) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par CS GERMAN RETAIL No. 1 S.à r.l., prénommée, et intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le seul associé, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants pour une période indéterminée:

- Mme Berith Kübler, Gérante, CS GERMAN RETAIL No. 1 S.à r.l., demeurant à 110, quai de Jemmapes, 75010 Paris, France.

- M. David Cunnington, Gérant, CS GERMAN RETAIL No. 1 S.à r.l., demeurant à Lansdowne House, 57 Berkeley Square, London, W1J 6ER, le Royaume Uni; et

- M. Michael Chidiac, Gérant, CS GERMAN RETAIL No. 1 S.à r.l., demeurant à 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Conformément à l'article 13 des statuts, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux des membres du conseil de gérance.

2) Le siège social de la Société est établi au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Van Den Abeele, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 juin 2007, Relation: EAC/2007/7437. — Reçu 125 euros.

Le Releveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 3 juin 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007082820/239/393.

(070090571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

Realys Ré S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 129.445.

— STATUTS

L'an deux mille sept, le premier juin,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) GDF INTERNATIONAL (RCS Paris B 622 048 965) ayant son siège social au 6, rue Curnonsky, F-75017 Paris, représentée par Mme Laurence Delaire, Chef du Pôle Assurances, domiciliée au 8, rue Gabriel Péri, F-92300 Levallois-Perret, en vertu d'une procuration lui donnée sous seing privé en date du 24 mai 2007,

Et

2) Monsieur Marc Haestier, Directeur Financier Délégué domicilié 7, rue de Seine, F-78360 Montesson, représenté par Mme Laurence Delaire, Chef du Pôle Assurances, domiciliée au 8, rue Gabriel Péri, F-92300 Levallois-Perret en vertu d'une procuration lui donnée sous seing privé en date du 23 mai 2007,

Ces procurations resteront, après avoir été signées et paraphées ne varietur par les comparants et le notaire, annexées aux présentes pour être soumises avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Les comparantes ont requis le notaire soussigné de documenter comme suit l'acte de constitution d'une société anonyme luxembourgeoise qu'elles forment entre elles par la présente et dont elles ont établi les statuts comme suit:

Titre 1^{er} . Dénomination, siège social, objet, durée

Art. 1^{er} . Il est formé par les présentes une société anonyme sous la dénomination de REALYS Ré S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg. Le siège social peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du Conseil d'Administration. Lorsque des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège ou la communication aisée avec ce siège, se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille déclaration du transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité à l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Le Conseil d'Administration a la faculté de créer des agences et bureaux au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger. Il pourra ensuite les transférer ou les supprimer comme il l'entendra.

Art. 3. La société est créée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet, au Luxembourg et à l'étranger, toutes opérations de réassurance dans toutes les branches à l'exclusion des opérations d'assurances directes, la gestion de toutes sociétés de réassurance, la prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises ayant un objet identique ou similaire et qui sont de nature à favoriser le développement de ses activités, plus généralement toutes opérations mobilières ou immobilières, commerciales, civiles ou financières pouvant se rattacher directement à l'objet social.

Titre 2. Capital social, actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trois millions cinq cent mille euros (EUR 3.500.000,-) représenté par trois cent cinquante mille actions (350.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives. Elles sont inscrites sur un registre spécial tenu au siège de la société. Ce registre contient la désignation précise de chaque actionnaire, l'indication du nombre et des numéros de ses actions, l'indication des versements effectués, ainsi que les transferts avec leur date.

Des certificats constatant ces inscriptions seront délivrés aux actionnaires.

Titre 3. Administration

Art. 7. La société est administrée par un Conseil d'Administration, comprenant trois membres au moins, nommés par l'assemblée générale des actionnaires. En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement: dans ce cas, la prochaine assemblée générale procédera à l'élection définitive. La durée du mandat des administrateurs est fixée à six ans au plus. Les administrateurs sont rééligibles. Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 8. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président. Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent, et chaque fois que deux administrateurs le demandent, sur convocation et sous la présidence du président, ou, en cas d'empêchement de celui-ci, de l'administrateur désigné par ses collègues.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Tout administrateur empêché ou absent peut désigner par écrit, par télécopie, télégramme, ou télex un de ses collègues du Conseil pour le représenter aux réunions du Conseil et y voter en son lieu et place. Toute décision du Conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside est prépondérante. Le Conseil d'Administration pourra prendre, approuver ou ratifier toute décision par un vote circulaire exprimé sur le texte d'une résolution par écrit, par télex, télécopie ou télégramme, à moins qu'un administrateur ne s'y oppose, auquel cas la résolution doit être soumise à une réunion du Conseil d'Administration.

Art. 9. Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux signés par deux administrateurs. Les mandats y sont annexés. Les copies ou extraits à produire en justice ou ailleurs sont signés par deux administrateurs.

Art. 10. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les présents statuts réservent à l'assemblée générale.

Il peut déléguer la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, associés ou non. La responsabilité de ces agents, à raison de leur gestion, se détermine conformément aux règles générales du mandat. La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale et impose au Conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués aux délégués.

Art. 11. La société est engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs. En outre le Conseil d'Administration peut décider que la société sera encore engagée par des fondés de pouvoirs spéciaux et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

Titre 4. Surveillance

Art. 12. Les comptes annuels seront soumis à une révision comptable externe à effectuer annuellement par un réviseur d'entreprises indépendant, à choisir sur une liste agréée par le Commissariat aux Assurances.

Art. 13. L'assemblée générale peut allouer aux directeurs ou administrateurs, une indemnité ou rémunération annuelle fixe ou variable, à passer par les frais généraux.

Titre 5. Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social ou à l'endroit indiqué dans les convocations, le 4^{ème} jeudi du mois d'avril à 11.00 heures. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se réunit le premier jour ouvrable qui suit. Les assemblées générales, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger si, suivant l'avis souverain et définitif du Conseil d'Administration, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 15. Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Art. 16. Les convocations pour toute assemblée générale contiennent l'ordre du jour et sont faites par lettres recommandées adressées à chacun des actionnaires au moins huit jours avant l'assemblée générale. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée générale par un mandataire lequel peut ne pas être lui-même actionnaire. Le Conseil d'Administration peut arrêter la formule des procurations et peut exiger que celles-ci soient déposées au lieu indiqué par lui au plus tard la veille de l'Assemblée.

Art. 17. Toute assemblée générale est présidée par le président du Conseil d'Administration ou, à son défaut, par la personne désignée par l'assemblée. Sauf en cas de modification des statuts, les décisions sont prises quel que soit le nombre d'actions réunies à l'assemblée, à la majorité relative des voix pour lesquelles il est pris part au vote. Chaque action donne droit à une voix. Les copies ou extraits des procès-verbaux des assemblées générales à produire en justice ou ailleurs, sont signés par le président du Conseil d'Administration ou par deux membres du Conseil d'Administration.

Titre 6. Année sociale, répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier jour de janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 19. Sur les bénéfices nets annuels constatés par les états financiers de la société, il sera prélevé cinq pour cent pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire, lorsque la réserve légale atteindra le dixième du capital social. L'assemblée générale décide de l'affectation du surplus des bénéfices. Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes dans les conditions prévues par la loi.

Titre 7. Dissolution, liquidation

Art. 20. La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale votant dans les conditions de présence et de majorité prévues par la loi et par les statuts en matière de modifications aux statuts. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre 8. Dispositions générales

Art. 21. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et de la loi luxembourgeoise du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et de leurs lois modificatives.

Souscription

Le capital social est souscrit comme suit:

	Actions
1) GDF INTERNATIONAL, sus désignée	349.999
2) M. Marc Haestier, sus désigné	<u>1</u>
Total:	350.000

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de 100%, en espèces, de sorte que la somme de trois millions cinq cent mille euros (EUR 3.500.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales sont accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à un montant de trente-neuf mille euros en fonction du capital (EUR 39.000,-).

Dispositions transitoires

La première Assemblée Générale se tiendra en 2008. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et finit le dernier jour du mois décembre 2007.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants susmentionnés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Mme Laurence Delaire, Chef du Pôle d'Assurances, domiciliée au 8, rue Gabriel Péri, F-92300 Levallois-Perret,
 - b) M. Marc Haestier, Directeur Financier Délégué, domicilié au 7, rue de Seine, F-78360 Montesson,
 - c) M. Claude Weber, Directeur de Société, domicilié au 82, rue du Cimetière, L-7313 Heisdorf,
- 3) La société MAZARS S.A., ayant son siège social au 10A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, est appelée aux fonctions de réviseur d'entreprises indépendant.
- 4) Est appelée aux fonctions de dirigeant, telles que définies par l'article 94.3 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances MARSH MANAGEMENT SERVICES LUXEMBOURG S.A., ayant son siège au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg
- 5) Les mandats des administrateurs et du réviseur viendront à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2008 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de l'année 2007.
- 6) Conformément à l'article 10 des statuts et à la loi, l'assemblée générale autorise le Conseil d'Administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration.
- 7) Le siège social est fixé à 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Delaire, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2007, Relation: LAC/2007/11484. — Reçu 35.000 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007082774/211/161.

(070090985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2007.

Pinguim S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 142, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 97.422.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises le 19 juin 2007

L'Associée unique de la société a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Madame Isabel Fernandes Ribeiro, demeurant à L-1941 Luxembourg, 299, route de Longwy, de ses fonctions de gérante administrative avec effet immédiat en date du 19 juin 2007

- nomination de Madame Maria De Lurdes Almeida De Oliveira, née le 10 juin 1962 à Santa Comba Dao (Portugal), demeurant à L-1741 Luxembourg, 117, route de Hollerich, aux fonctions de gérante unique avec effet immédiat pour une durée indéterminée

La société sera valablement engagée par la signature individuelle de la gérante unique.

En date du 19 juin 2007, a eu lieu la cession de parts sociales suivante:

- Madame Isabel Fernandes Ribeiro, a cédé les soixante-deux (62) parts sociales qu'elle détient à Madame Maria De Lurdes Almeida De Oliveira

Au terme de cette cession de parts sociales, la répartition du capital de la société PINGUIM S.à r.l. est la suivante: Madame Maria De Lurdes Almeida De Oliveira, né le 10 juin 1962 à Santa Comba Dao (Portugal), demeurant à L-1741 Luxembourg, 117, route d'Hollerich, détient 124 parts sociales représentant l'intégralité du capital social.

Luxembourg, le 22 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007079700/1218/24.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10190. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070087626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2007.

Valex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 119.050.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
tenue au siège social de la société le 21 mai 2007 à 15.00 heures*

L'assemblée décide d'accepter la démission de M. Roberto Manciocchi, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte-Croix, à L-1371 Luxembourg de son poste d'Administrateur.

Luxembourg, le 21 mai 2007.

Pour extrait conforme

Signature

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2007078429/536/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08650. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070085472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Daher International Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

R.C.S. Luxembourg B 82.075.

Extrait procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Pétange le lundi 7 mai 2007

L'assemblée accepte la prolongation du mandat du commissaire aux comptes pour une durée de six ans.

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Guillaume Renondin en tant qu'administrateur.

L'assemblée a décidé de nommer Monsieur Claude Confesson en tant qu'administrateur.

Administrateur-Délégué:

- Monsieur Patrick Daher, dirigeant de société demeurant à F-13007 Marseille, 33, plateau de Malmousque.

Administrateurs:

- Monsieur Claude Confesson, demeurant à F-92420 Vaucresson, 55, avenue de Villepreux.

- Monsieur Pascal Wagner Adresse prof, à L-4735 Pétange, 81, rue J-B Gillardin.

Commissaire aux comptes:

- Bureau Comptable PASCAL WAGNER S.A., L-4735 Pétange, 81, rue J.B.Gillardin.

Pétange, le 7 mai 2007.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007078430/762/23.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2007, réf. LSO-CE05511. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070085644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Tecuman S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 110.070.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 avril 2007 que les mandats suivants sont renouvelés jusqu'à l'Assemblée qui se tiendra en 2009:

Administrateurs:

- Monsieur Andrea De Maria, employé privé demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie L-1510 Luxembourg, administrateur de type A;

- Mademoiselle Annalisa Ciampoli employée privée, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie L-1510 Luxembourg, administrateur de type A.

Commissaire:

- MAYFAIR TRUST Sàrl, 54, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg.

Luxembourg, le 25 juin 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007079695/5878/22.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00702. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070087730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2007.

CDRD Investment (Luxembourg) III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 512.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 77.051.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal des Résolutions de l'actionnaire unique du 11 juin 2007 que:

* M. David A. Novak démissionne de son poste de gérant-B avec effet au 24 mai 2007;

* M. Patrice Gallasin démissionne de son poste de gérant-A avec effet au 26 février 2007;

* M. Joseph L. Rice démissionne de son poste de gérant-B avec effet au 24 mai 2007;

* M. Marco Herbst, avec adresse professionnelle au Cleveland House, 33 King Street à SW1Y 6RJ, London Grande-Bretagne, est élu au poste de gérant-B avec effet au 24 mai 2007;

* M. Joost Tulkens, avec adresse professionnelle au 12, Léon Thyès à L-2636 Luxembourg, est élu au poste de gérant-A avec effet au 26 février 2007.

Luxembourg, le 11 juin 2007.

B. Zech.

Référence de publication: 2007079696/724/20.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2007, réf. LSO-CF06067. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070087697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2007.

JPMorgan Asset Management Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 36.308.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 29 mai 2007

Composition du Conseil de Gérance

- L'assemblée a décidé de reconduire le mandat des gérants suivants pour un terme d'un an, qui viendra à échéance lors de la fermeture de l'assemblée générale de l'an 2008:

- M. Jonathan P. Griffin, Administrateur-Délégué, JPMorgan ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.à r.l., demeurant à L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves, Président du conseil de gérance.

- M. Graham A. Goodhew, Administrateur-Délégué, JPMorgan ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.à r.l., demeurant à L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves, Membre.

- M^e Yves Prussen, Avocat, ETUDE ELVINGER, HOSS & PRUSSEN, demeurant à L-2014 Luxembourg, 2, Place Winston Churchill, Membre.

Certifié conforme

J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliaire

S. Sawhney

Délégué à la gestion journalière

Référence de publication: 2007078434/13/24.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10572. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070085734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Venturepart S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 30.234.

—
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007080788/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG01795. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2007.
